L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 14 JANVIER 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE

A VENDRE — 1 le cofre faisant de bonnes affaires et bien situé. S'adresser 261 Poydras, cuin Basin. 14jan—6P

A VENDRE, ou à loner—Une des meilleures cuchinas en cette ville, maison couverte en ardoises, avec 4 grandes chambres, cabinet, cuisine, grande cuve, puits, jolie cabane pour ces bêtes et cerrés pouvant contenir 25 têtes d'animaux. La dite residence setiuova sur 5 grands terrains. S'adresser au No 171 rue Gravier. 11 jan—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de E. H. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,432 — Division C. Attendu que George H. Bayly, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu E. H. Bayly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
14 jan 11 19 23

Succession de Henderson Carter et sa femme Mary Jane Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,434—Division E. Attendu que F. S. Witz, jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henderson Carter et sa femme Mary Jane Carter, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
13 jan—13 19 22

Succession de John Keller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 19,317 et 93,117 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en out) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Adolphe Keller, exécuteur et tuteur testamentaire de ces succes sions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 janv—12,16,21

Succession de Marie Louise Octavie Benard femme de Pierre Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,032—Division E. Attendu que Mme Vve T. Demolombe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Pierre Michel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 jan—12,16,21

Succession de John Lasen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,957—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en out) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve John Lasen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7jany—7,11 16

Succession de Isaac S. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 8,952. Division D. Attendu que I. S. Wilz, jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac S. Hyams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 jan—8,12,17

Succession du Dr J. H. Maillho.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No. 19,843. Division E. Attendu que F. S. Wilz, jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr J. H. Maillho, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8jany—8,12,17.

Succession de Wm J. B. Wilts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,838—Division A. Attendu que Victor C. Bernard a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm. J. B. Wilts, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 jan—8 12 17

Succession de John Eckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 19,317 et 93,117—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en out) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Adolphe Keller, exécuteur et tuteur testamentaire de ces succes sions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 janv—12,16,21

Succession de Domingo de Goicoutia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,913—Division B. Attendu que F. S. Wilz, jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Domingo de Goicoutia, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
6jan—11 15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Mahon vs John Cuccia.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 11,730—Le vendu à ci-dit faciat a mot adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans se procédera à la vente à l'encan au comptant, sur le parvis du Palais de Justice, le LUNDI, 17 janvier 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de magasin de pacerie consistant en groceries de toutes qualités, vins liqueurs comptoirs balances chaises tables, chaises, poêle etc., d'autres un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-devant nommée et lui mise.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENNER HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 14 janv—14,20,23

Louis Tonzet contre A. Richs.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 8,728—Le vendu ci-dit en barriques a mot adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, procédera à la vente à l'encan, au comptant, sur le parvis du Palais de Justice, le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1887 à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-devant.

Conditions—comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
4 janv—4 14 15

SIGNAUX D'INCENDIE.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boîtes.

2 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magazin
6 Coin des rues Prytanée et Toledan
8 Coin des rues Apollo et Amélia.
10 Coin des rues Apollo et Marengo.
12 Coin des rues Camp et Foucher.
14 Coin des rues Peniston et Celiste.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytan.
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Celiste et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin des rues St-Charles et de l'Avenue Jeanville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Restaurant.
41 Coin des rues Broadway et Leake.
42 Coin des rues St-Charles et Louisiana.
43 Station de l'Exposition.
44 Station de l'Exposition.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. No 19,586—G. Newman vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Gabriel Newman soit convoquée et tenue jardevant Charles G. Auby, notaire en cette ville, le MARDI, 15me jour de février 1887, à 11 heures A. M. pour prendre en considération et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un régit, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que F. J. Kramer, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
14 janv.—3t en 30 jrs Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Frédérick Lopez vs. ses créanciers — No. 19 879 — Division — Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Frédérick Lopez, soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue jardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, MERCREDI le 26me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 jan—3t en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Jacob M. Walsh vs. ses créanciers. No 19,691—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus considérée, qu'une réunion des créanciers du dit James M. Walsh soit convoquée et tenue jardevant F. Allain, notaire en cette ville, à son bureau, No 13 Commercial Place, le 25me jour de janvier 1887, à 11 heures et qu'après avoir, à 11 heures A. M., dans le but de prendre une détermination sur l'application du pétitionnaire pour un régit, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 déc—3 f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Paul Ferrari à Pietro Pennachio, commerce en société, et P. Pennachio, individuellement, ses créanciers.—No 19 835—Division — Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession de tous les biens du pétitionnaire la raison sociale de Ferrari & Pennachio et de Pietro Pennachio, individuellement, et ses nombreux membres de dite raison sociale, soit par le présent accepte au bénéfice de dits créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée le vendredi, 21me jour de janvier 1887, jardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville à 11 heures A. M. pour élire un syndic pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires et pour voter sur toutes les autres questions qui pourraient être présentées avant eux, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits créanciers soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
7 jan— Député-Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edmond Marchessault vs. ses créanciers.—No 19 837—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edmond Marchessault soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée jardevant Edgar A. Lanaux, Esq., notaire de cette paroisse, MERCREDI, le 26me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que voté sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que John Finney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle Orléans, 3 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 janv—3t en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Mme R. Lavin vs ses créanciers No 19,691—Division—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Mme Bertha Rickhard femme de Nicholas Lavin soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue jardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, JEUDI le 20me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Victor Bertin vs. ses créanciers—No 19,669—Division E.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Victor Bertin soit convoquée et tenue jardevant Georges Pavet, notaire en cette ville le lundi, 24me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et prendre une détermination sur l'application du dit pétitionnaire pour un régit, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Harry L. Edwards, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
24déc—3f en 30 jrs.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—E. V. Audibert vs. ses créanciers et les créanciers de la succession de feu Jean E. Albert—No 26,788 Division I.—Ordre de Cour—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette succession soit tenue au bureau de Charles J. Theard notaire public, en cette ville le 27me jour de janvier 1887 à 11 heures, pour élire un syndic conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, Lne, 22 décembre 1886.
(Signé) F. A. MONROE, juge.
Pour copie exacte :
JAS. D. RANKIN
23 déc—3 f Député-greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reinhard Wirth vs. ses Créanciers—No 19 849—Division E—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Reinhard Wirth soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue jardevant Fred. Adolph notaire en cette ville, le JEUDI, 10me jour de février 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire et d'élire un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre le pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN
7 jan— Député-Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edmond Marchessault vs. ses créanciers.—No 19 837—Division D—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Edmond Marchessault soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue jardevant Edgar A. Lanaux, Esq., notaire de cette paroisse, MERCREDI, le 26me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que voté sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que John Finney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle Orléans, 3 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 janv—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Mme R. Lavin vs ses créanciers No 19,691—Division—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Mme Bertha Rickhard femme de Nicholas Lavin soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue jardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, JEUDI le 20me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 jan—3f en 10j

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE B.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 8 FEVRIER 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000
1000 Lots de	50..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300.	$30,000
100 .. "	200.	20,000
100 .. "	100.	10,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New York entraînent un frais.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ VOUS que la présence des généraux Beauregard et Kiely aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, personne ne sachant pas avant à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne annonçant qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent reçu en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles. Meubles. Etc.
Edmond McCollum vs. Arthur Waugh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,919—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 janvier 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison assortis, offres mobilières, divers, etc., actuellement dans mon entrepôt, rue Ste. Anne, entre Royale et Chartres, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14jan—14,19,22,25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin R. Forman vs Henry A. Boudousquié et Mme Julia Boisbel, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,711—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 29 janvier 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre dans l'lot No 594 bornée par les rues Conti, Louis, Murat et Olympia, et mesurant trois cent quatorze pieds quatre pouces et six lignes plus ou moins de front sur Conti, et deux cent trente-six pieds et cent soixante onze pieds de profondeur et de face à chacune des rues Murat et Olympia et la ligne de fond parallèle à la rue Conti et une distance de cent soixante onze pieds avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 déc—29—jan 5,12,19,26,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Hanzinger vs Henry A. Antz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,522—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 1er février 1887, à midi, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre ou terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte que ce soit, située dans le Sixième District de cette ville dans l'lot borné par les rues Market, Webster, Laurel et Henry Clay, et dans cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans communément connue comme Burthwille dans l'ichnographie officielle de laquelle portion de terre est composée de deux terrains contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble :

1° Un terrain ayant une façade sur l'Avenue Henry Clay de soixante-quatre-pieds trois pouces et trois lignes et une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée et cent quarante-six pieds sur l'autre ligne de côté.

2° Un autre terrain adjacent au terrain ci-dessus, le côté vers la rue Laurel ayant une façade sur l'avenue Henry Clay de vingt-cinq pieds huit pouces et une profondeur entre deux lignes parallèles et égales, de cent quinze pieds, lesquels terrains sont désignés comme lots 17 et 18 sur un plan dressé, mesuré et un plan annexé à l'acte de vente notoriétés ci-dessous. Les deux portions de terre ci-dessus ayant une façade totale sur l'avenue Henry Clay de quatre vingt dix pieds et étant composées de tous les lots Six et Sept et des fractions des lots Huit et Onze de l'ichnographie officielle du original de Burthwille.

Etant la même propriété que le dit Frederick Glaw a acquis par achat de James F. Smith, conformément à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire public, le 27me jour d'août 1885.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le sixième district de cette ville dans l'lot borné par les rues Market, Webster, Laurel et Henry Clay, et dans cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans communément connue comme Burthwille dans l'ichnographie officielle de laquelle portion de terre est composée de deux terrains contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble :

1° Un terrain ayant une façade sur l'Avenue Henry Clay de soixante-quatre-pieds trois pouces et trois lignes et une profondeur entre deux lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée et cent quarante-six pieds sur l'autre ligne de côté.

2° Un autre terrain adjacent au terrain ci-dessus, le côté vers la rue Laurel ayant une façade sur l'avenue Henry Clay de vingt-cinq pieds huit pouces et une profondeur entre deux lignes parallèles et égales, de cent quinze pieds, lesquels terrains sont désignés comme lots 15 et 16 sur un plan dressé, mesuré et un plan annexé à l'acte de vente notoriétés ci-dessus. Les deux portions de terre ci-dessus ayant une façade totale sur l'avenue Henry Clay de quatre vingt dix pieds et étant composées de tous les lots Six et Sept et des fractions des lots Huit et Onze de l'ichnographie officielle du original de Burthwille.

Etant la même propriété que le dit Frederick Glaw a acquis par achat de James F. Smith, conformément à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire public, le 27me jour d'août 1885.

Troisièmement—Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte que ce soit situés dans le sixième district de cette ville dans l'lot borné par les rues Market, Webster, Laurel et Henry Clay, et dans cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans communément connue comme Burthwille dans l'ichnographie officielle de laquelle portion de terre est composée de deux terrains contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble :

1° Un terrain ayant une façade sur l'Avenue Henry Clay de soixante-quatre-pieds trois pouces et trois lignes et une profondeur entre deux lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée et cent quarante-six pieds sur l'autre ligne de côté.

2° Un autre terrain adjacent au terrain ci-dessus, le côté vers la rue Laurel ayant une façade sur l'avenue Henry Clay de vingt-cinq pieds huit pouces et une profondeur entre deux lignes parallèles et égales, de cent quinze pieds, lesquels terrains sont désignés comme lots 13 et 14 sur un plan dressé, mesuré et un plan annexé à l'acte de vente notoriétés ci-dessus. Les deux portions de terre ci-dessus ayant une façade totale sur l'avenue Henry Clay de quatre vingt dix pieds et étant composées de tous les lots Six et Sept et des fractions des lots Huit et Onze de l'ichnographie officielle du original de Burthwille.

Etant la même propriété que le dit Frederick Glaw a acquis par achat de James F. Smith, conformément à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire public, le 27me jour d'août 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 déc—31 en 30j

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil du cheval de course de valeur connu comme "Sam Brook"

E. Gaslin vs James Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,625—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 janvier 1887, à 11 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le cheval de course Sam Brook, âgé de 5 ans, étant le cheval de course connu sous le nom de "Union" Plantation, situé dans la paroisse St Jean Baptiste, en l'Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, mesurant 15 arpents plus ou moins, de front sur le dit fleuve et 40 arpents de profondeur, moins un terrain mesurant un demi arpent de façade sur le dit fleuve et 5 arpents de profondeur, situé dans la partie supérieure de la dite habitation.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les animaux 37 mules, charrettes, instruments aratoires etc. 150 charrues de sourches de plusieurs sortes et du plant de cannes pour 150 arpents—ensemble avec une quantité suffisante de foin, maïs, etc. Pour plus amples informations et les dimentions seront fournies par les encanteurs.

2° Six certains morceaux de terre composant la propriété connue comme l'habitation Dépelchin, située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à dix arpents de la ligne de Jacques de Villeneuve, ou Monsieur, désignés par les Nos 23 à 34 inclusivement, du plan de M. Henry Duplessis, et du Dr Hendecourt, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant S. Magner, an non notaire public, le 22 juillet 1873.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le premier district de cette ville dans l'lot borné par les rues Commune, Carondelet, St Charles et Camp, ensemble avec lesdits lots Nos trois et quatre sur un plan dressé par M. Fabar, ingénieur, annexé à un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire public, le 27 janvier 1887.

Conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 jany—7 14 21 28—fev 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit.

H. C. Miller et M. H. Pierce vs. Le Guin Milling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,265—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 17 février 1887, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un moulin à vapeur de riz
Une pompe de 12,000 livr.
Une nacre de compteur de 34
Un arbre de couche de quatre pieds 3".
Courroies solides en cuir de 4 pouces
Et tels en ajoutable pour même usage.

Un lot de tuyaux assortis, Plusieurs grandes roues.

Un lot de fûtes de Vieux fer Un lot de bouteilles et bouteilles en verre, appartenant à la défenderesse, ci qui se trouvent sur les lots Nos 178, 180, et 182 South Peters entre St Mary's et Julia le tout conformément à un inventaire non daté en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Le plus offrant et dernier enchérisseur sera dûment avisé par l'huissier, de l'adjudication, et cela après que les intérêts à dûment notifiés, et le crédit accordé sur un cautionnement avec une bonne et solvable sûreté portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Lesquels seront sûrs à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le montant de l'annonce, les frais du shérif, ceux du greffier, etc., environ cent dollars, et en plus, les taxes de l'Etat de paroisse et municipales dues sur la dite propriété, se montant à environ deux cent quarante cinq dollars.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 déc—30 jan 8 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil du mobilier de propriété améliorée. Un morceau de terre avec les bâtisses. No 20,401, 40 rue Basin côté sud. Deux lots et bâtisses connus par les Nos 16 et 18 rue Carondelet. Un lot et bâtisses rue Carondelet, 86 Charles et Prytanée. Le tout rapportant de forte revenus mensuellement.

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9740—En vertu d'un ordre de cour en date du 20 décembre 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je ordonnant de procéder possession des propriétés ci-dessous décrites et de les vendre à l'enchère publique, j'ai pris possession des propriétés, et procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, et rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 25 janvier 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 30 et 40 de la rue Basin, et toutes droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'lot borné par les rues Commune, Basin, Franklin et Gravier, et mesurant plus ou moins quarante deux pieds huit pouces et deux lignes de front sur la rue Commune,